

Compte-rendu Conseil Municipal du 22 Aout 2013

Convocation le 2/8/2013.

Présents : Mr BOURNE Claude, Mr DUMOULIN Thierry, Mr JUVEN Laurent, Mr LADREIT Patrick, Mme LAGUT Corinne, Mr MEGE André, Mr MONNET Michel, Mr POMMIER Alain, Mme SENOCQ Christelle

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 2/7/2013

Urbanisme, Voirie:

- 1 Permis de construire accordé pour une maison individuelle au Clos Saint Victor :
- demande de pièces complémentaires permis de construire rue des Tilleuls
- Les adjoints et l'employé technique ont bouché les trous des voiries communales avec 4 camions d'enrobé

Convention prévoyance des agents

Une saisine du CTP du centre de gestion a été faite à ce sujet. Un avis favorable a été émis.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré décide : (Vote : 9 Pour ; 0 Contre, 0 Abstention)

d'adhérer à la convention de participation portée par le cdg26 pour le risque « prévoyance »

de fixer le montant de la participation financière de la commune à 8 euros par agent à temps complet et par mois à proratiser selon le temps de travail pour le risque « prévoyance »

SDED:représentants

les communes doivent nommer 2 membres du conseil municipal qui désigneront les représentants du Territoire Rural d'Energie (TRE) au comité syndical pour la période du 1^{er} janvier 2014 jusqu'au renouvellement général des conseils municipaux en mars 2014 :

le Conseil Municipal après en avoir délibéré (Vote : 9 Pour ; 0 Contre, 0 Abstention)

Approuve la modification des statuts du Syndicat Départemental d'Energie de la Drôme dont le texte est conforme à celui adopté par le Comité Syndical d'Energie SDED,

Désigne pour participer à la désignation des délégués devant siéger au Comité Syndical :

Claude BOURNE et Alain POMMIER, électeurs pour représenter la commune de GEYSSANS et participer à l'élection des délégués du Territoire Rural de l'Energie de Romans à laquelle appartient la commune,

Autorise Monsieur Le Maire par intérim à notifier cette délibération à Monsieur Le Président du Syndicat Départemental d'Energie de la Drôme, au retour du contrôle de légalité et à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de cette délibération.

Elections :

Selon la loi il sera procédé les 15 et 22 Septembre à l'élection par la population éléctrice de 2 conseillers municipaux compte tenu de la démission d'une conseillère durant le mandat et du décès de notre maire, Maurice DETRIORS.

Ce nouveau conseil municipal devra par la suite élire son nouveau maire.

Une mise en place des tours de garde par les conseillers est effectuée pour ces deux tours.

Réhabilitation et agrandissement de l'école de Geysans,

Un projet se focalisant plus sur la remise en état, l'isolation, la mise aux normes en termes de sécurité, d'accessibilité et l'agrandissement de l'école compte tenu de la réforme des rythmes scolaires et des effectifs serait prioritaire. La remise en état du logement n'est plus une priorité pour l'instant.

Et après délibération, le Conseil Municipal : (Vote : 9 Pour ; 0 Contre, 0 Abstention)

Annule la délibération n° 43/2012 ayant pour objet : Demande de Subvention pour réhabilitation d'un logement communal en dessus de l'école qui avait été prise.

Accepte le projet cité ci-dessus pour à un montant de travaux de 357 775.00€ HT et de maîtrise d'œuvre de 38 640.00€ HT.

Sollicite du Conseil Général de la Drôme une subvention, au titre de la dotation cantonale 2014 et des gros projets, aussi élevée que possible pour ce projet d'agrandissement de l'école de Geysans.

Divers :

- Des plaintes de nuisances sonores diverses ont été faites en mairie : tondeuse, chiens, tronçonneuses... nous demandons à nos administrés de respecter autant que possible la tranquillité de chacun.
- Bienvenue à Liliwen et félicitations à ses parents.
- Bon rapport d'analyse sur la station d'épuration sauf que des particuliers doivent avoir les canalisations d'eaux de pluies branchées sur l'assainissement : ce qui est interdit.

- Compte rendu réunion :
 - Réunion Sie Herbasse le 3 juillet
 - Réunion 9 juillet : ordures ménagères
 - Réunion SDED le 10 Juillet
 - Réunion Rovaltain le 10 juillet
 - Entretien avec animateur Anim2Prox le 17 Juillet